



Paris, le 11 septembre 2024

Mobilisés pour l'accès de toutes et tous à l'éducation financière 11 septembre 2024 : signature de la convention nationale entre La Banque de France et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

L'illettrisme et l'illectronisme ont des conséquences très concrètes dans la vie quotidienne d'un million quatre cent mille personnes¹ : elles ne parviennent pas à comprendre une consigne de travail en la lisant, à écrire une liste de courses, à calculer la monnaie lors d'un achat, ...

1 personne sur 10 en forte difficulté avec les compétences de base, qui l'empêche d'être autonome dans la vie quotidienne

Parmi les 18-64 ans scolarisés en France, 1 personne sur 10 rencontre des fortes difficultés dans au moins une des quatre compétences de base, à savoir : identifier les mots, comprendre un texte simple, écrire et compter. Illettrisme et innumérisme engendrent une gêne importante pour gérer son budget, pour comprendre sa fiche de paie, lire un devis, une facture ou un relevé bancaire, souscrire une police d'assurance ou un crédit... Ils exposent davantage au risque de fraudes et d'arnaques.

En sa qualité d'**opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI)**, la Banque de France oriente son action à la fois en direction des personnes de tous les âges rencontrant des difficultés avec les compétences de base, dans l'objectif de les aider concrètement à reprendre confiance dans leur capacité à gérer les questions financières du quotidien et en direction des intervenants sociaux, afin de les accompagner dans leur action auprès des salariés des entreprises, des demandeurs d'emploi, des jeunes engagés dans des dispositifs d'accès à l'emploi.

Pour répondre à ces enjeux, la Banque de France travaille depuis une dizaine d'années en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, dans le but de développer un outillage et un accompagnement adaptés, au plus près des territoires, permettant de transmettre les notions utiles aux décisions financières et à la vie quotidienne des personnes en difficulté avec les compétences de base.

Pour formaliser cet engagement et aller plus loin dans la connaissance des difficultés concrètes rencontrées par les personnes et les moyens d'y répondre conjointement, **la Banque de France et l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme ont décidé de consolider leurs axes de coopération par la signature d'une convention nationale :**

Le 11 septembre prochain à 16 h 30 à Créteil, Maison des Syndicats,
à l'occasion d'une opération labellisée Journée Nationale d'Action contre l'Illettrisme

¹ Source : Insee, enquête sur la formation tout au long de la vie, module « compétences – ANLCI », 2022-2023.

Les objectifs de cette convention visent à développer les actions du service EDUCFI (service porteur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière de la Banque de France) auprès des personnes en situation d'illettrisme et de leurs accompagnants et à améliorer la compréhension des problématiques d'illettrisme et d'illectronisme par les agents de la Banque de France qui interviennent auprès de ce public, grâce à l'expertise de l'ANLCI.

Cela se traduit par la participation respective des deux entités à des événements emblématiques annuels (JNAI, Semaine de l'argent, ...), par la poursuite du développement de dispositifs pédagogiques et d'outillage adaptés et par l'association de l'Observatoire national de l'illettrisme et de l'illectronisme de l'ANLCI aux grandes enquêtes portées par la Banque de France tous les deux ans, sur la culture financière du grand public et des jeunes.

Mobilisation pour les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme de septembre 2024

Pour la 7^{ème} année consécutive, la Banque de France et l'IEDOM se mobilisent aux côtés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) pour la 11^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI), du 8 au 15 septembre 2024.

Ce sont ainsi 126 ateliers d'éducation financière qui sont organisés par la Banque de France pour les JNAI 2024, sur tous les territoires.

Ces ateliers seront conduits sur les territoires métropolitains et ultramarins par les agents de ses succursales, des agences de l'IEDOM et de nombreux organismes partenaires. Les animateurs de la Banque de France et de l'IEDOM proposent **une approche sur mesure** à l'occasion de ces ateliers. Le contenu de ces animations, élaboré par la Banque de France avec l'aide de l'ANLCI, porte de manière très concrète et visuelle sur la gestion d'un budget, les moyens de paiement, les arnaques.

Des outils pratiques et adaptés sont également proposés : dispositifs ludopédagogiques, vidéos, podcasts, applications budgétaires, information sur les organismes d'aide, lettres types disponibles gratuitement sur le portail www.mesquestionsdargent.fr géré par la Banque de France.

Nouveautés 2024 :

- La mise à disposition d'un livret unique à l'usage des professionnels développé par la Banque de France et l'ANLCI dans le cadre du programme La coopérative des solutions (porté par l'ANLCI avec l'aide du Fonds Social Européen) – voir ci-contre – lien à venir
- Un nouveau kit d'animation d'ateliers centré sur la gestion du budget, les moyens de paiement et les arnaques en ligne.

Petit outil
universel
à destination des professionnels

Mieux prendre en
compte les situations
d'illettrisme
et adapter ses
pratiques
professionnelles

Un outil conçu de manière
partenariale par les membres du
Comité Opérationnel Régional
EDUCFI des Pays de la Loire, dans
le cadre de la Coopération des
solutions, dispositif piloté par
l'ANLCI et financé par le Fonds
Social Européen



Cofinancé par
l'Union européenne



Chiffres – quelques repères

Illettrisme

4 % des personnes âgées de 18-64 est en situation d'illettrisme (incapacité à lire ou à écrire), soit 1,4 million de personnes ayant débuté leur scolarité en France. Ce chiffre monte à 1,5 million de personnes si l'on prend en compte les personnes ayant été scolarisées en France (c'est-à-dire les personnes qui ont au moins suivi une part de leur scolarité en France).

Innumérisme

9 % des personnes ont de graves difficultés avec le calcul. Au-delà de la mesure de l'illettrisme au sens strict, la nouvelle enquête de l'Insee offre également des indications sur les personnes ne maîtrisant pas les compétences en calcul (numératie).

Compétences de base

10,5 % des personnes âgées de 18 à 64 ans, scolarisées en France, éprouvent d'importantes difficultés dans au moins une des quatre compétences de base (identifier les mots, comprendre un texte, écrire, compter). Cela représente 3,7 millions de personnes qui ont des fortes difficultés en littératie et numératie.

À propos d'EDUCFI : Désignée opérateur national de cette stratégie, la Banque de France a pour mission de traduire la stratégie d'éducation financière par des actions concrètes auprès de tous les publics. Elle est notamment chargée de développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes, de développer les compétences à mobiliser par les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière, de soutenir les compétences économiques, budgétaires et financières pour l'ensemble des citoyens, et d'accompagner les entrepreneurs dans leurs préoccupations financières quotidiennes, aux côtés de ses 29 partenaires.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

À propos de la Banque de France : Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet www.banque-france.fr

Suivez-nous    

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Visitez notre site internet www.iedom.fr

À propos de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme : Groupement d'intérêt public, l'ANLCI oriente son action vers la production de données claires, de méthodes de travail et d'organisation pour que l'action se développe. Cette agence a pour mission de réunir, d'animer et de soutenir les multiples décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme : pouvoirs publics nationaux, collectivités territoriales, acteurs de la société civile, Opco, entreprises et partenaires sociaux. Elle apporte un éclairage sur la définition, les chiffres de l'illettrisme, coordonne les solutions sur les territoires, outille ceux qui souhaitent agir en diffusant les bonnes pratiques.

L'équipe de l'ANLCI se compose d'une équipe nationale basée à Lyon et de chargés de mission coordinateurs régionaux qui, animent et coordonnent les politiques publiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur un territoire.

Visitez notre site internet www.anlci.gouv.fr

Suivez nous  

La 11^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme se tiendra du 8 au 15 septembre 2024 sur tous les territoires et comptera plus de 1000 manifestations. Initiées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, ces Journées donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Un coup de projecteur annuel pour changer de regard sur l'illettrisme, montrer ce qui fonctionne, mobiliser sur tous les territoires celles et ceux qui agissent aux côtés des personnes en difficulté avec la lecture, l'écriture et le calcul. Pour en savoir plus : www.illettrisme-journees.fr

Contacts Presse

ANLCI : Communication : Virginie Lamontagne - virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr - 06 07 77 65 48

Banque de France : Service de la Communication externe - presse@banque-france.fr - +33 1 42 92 39 00